

Tableau d'utilisation des tables

Table...	Renvoie vers
<p>...des acquéreurs et nouveaux possesseurs</p> <p>Tenue jusqu'en 1865.</p> <p>Remplacée par le sommier du répertoire général et son fichier alphabétique à compter du 1^{er} janvier 1866.</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ la table des vendeurs et anciens possesseurs dont elle constitue une table secondaire (jusqu'au 31 décembre 1824).➤ les registres des actes civils publics et des actes sous seing privé (à compter du 1^{er} janvier 1825 et jusqu'au 31 décembre 1865).
<p>...des vendeurs et anciens possesseurs</p> <p>Tenue jusqu'en 1865.</p> <p>Remplacée par le sommier du répertoire général et son fichier alphabétique à compter du 1^{er} janvier 1866.</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ les registres des actes civils publics et des actes sous seing privé (jusqu'au 31 décembre 1824).➤ la table des acquéreurs et nouveaux possesseurs dont elle constitue une table secondaire (à compter du 1^{er} janvier 1825 et jusqu'au 31 décembre 1865).
<p>...des baux de toute nature et des baux à ferme et à loyer</p> <p>Tenue jusqu'en 1865.</p> <p>Remplacée par le sommier du répertoire général et son fichier alphabétique à compter du 1^{er} janvier 1866.</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ les registres des actes civils publics et des actes sous seing privé.

Table...	Renvoi vers
<p>...des baux écrits</p> <p>Créée par la loi du 23 août 1871.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ les registres des actes civils publics et des actes sous seing privé. ➤ le sommier du répertoire général.
<p>...des contrats de mariage</p> <p>Tenue jusqu'en 1865.</p> <p>Remplacée par le sommier du répertoire général et son fichier alphabétique à compter du 1^{er} janvier 1866.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ les registres des actes civils publics.
<p>...des testaments</p> <p>Tenue jusqu'en 1865.</p> <p>Maintenue et élargie aux donations et autres dispositions éventuelles à compter du 1^{er} janvier 1825. Change de dénomination à compter de cette date pour devenir la « table des testaments, donations et autres dispositions éventuelles.</p> <p>Remplacée par le sommier du répertoire général et son fichier alphabétique à compter du 1^{er} janvier 1866</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ les registres des actes civils publics et des actes sous seing privé.
<p>...des sépultures ou des décès</p> <p>Tenue jusqu'en 1824.</p> <p>Remplacée à compter du 1^{er} janvier 1825 par la nouvelle table des successions et absences dénommée « Table des décès, successions et absences » dans l'inventaire de la sous-série 3 Q (Enregistrement) des Archives départementales du Finistère.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ les registres des mutations par décès.

Table...	Renvoi vers
<p>...des successions et absences</p> <p>Tenue à compter du 1^{er} janvier 1825. Dénommée « Table des décès, successions et absences » dans l'inventaire de la sous-série 3 Q (Enregistrement) des Archives départementales du Finistère.</p> <p>Concerne les successions acquittées, les inventaires après décès, les appositions et levées de scellés, les tutelles et curatelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ les registres des mutations par décès. ➤ le sommier du répertoire général à compter du 1^{er} janvier 1866.
<p>...des successions acquittées</p> <p>Tenue jusqu'en 1824.</p> <p>Remplacée à compter du 1^{er} janvier 1825 par la nouvelle table des successions et absences, dénommée « Table des décès, successions et absences » dans l'inventaire de la sous-série 3 Q (Enregistrement) des Archives départementales du Finistère.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ les registres des mutations par décès.
<p>...des donations et autres dispositions éventuelles</p> <p>Tenue jusqu'en 1824.</p> <p>Remplacée à compter du 1^{er} janvier 1825 par la nouvelle table des testaments, donations et dispositions éventuelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ les registres des actes civils publics et des actes sous seing privé.
<p>...des partages</p> <p>Tenue jusqu'en 1824.</p> <p>Remplacée à compter du 1^{er} janvier 1825 par la nouvelle table des acquéreurs et nouveaux possesseurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ les registres des actes civils publics et des actes sous seing privé.

Table...	Renvoi vers
<p>...des copartageants</p> <p>Tenue jusqu'en 1824.</p> <p>Remplacée à compter du 1^{er} janvier 1825 par la nouvelle table des acquéreurs et nouveaux possesseurs.</p>	<p>➤ les registres des actes civils publics et des actes sous seing privé.</p>
<p>...des inventaires après décès</p> <p>Tenue jusqu'en 1824.</p> <p>Remplacée à compter du 1^{er} janvier 1825 par la nouvelle table des décès, successions et absences.</p>	<p>➤ les registres des actes civils publics et des mutations par décès.</p>
<p>...des oppositions et levées de scellés</p> <p>Tenue jusqu'en 1824.</p> <p>Les Archives départementales du Finistère n'en conservent qu'un exemplaire pour le bureau de Saint-Renan.</p> <p>Remplacée à compter du 1^{er} janvier 1825 par la nouvelle table des successions et absences, dénommée « Table des décès, successions et absences » dans l'inventaire de la sous-série 3 Q (Enregistrement) des Archives départementales du Finistère.</p>	<p>➤ les registres des mutations par décès.</p>

Table...	Renvoi vers
<p>...des tutelles et curatelles</p> <p>Tenue jusqu'en 1824.</p> <p>Remplacée à compter du 1^{er} janvier 1825 par la nouvelle table des successions et absences dénommée « Table des décès, successions et absences » dans l'inventaire de la sous-série 3 Q (Enregistrement) des Archives départementales du Finistère.</p> <p>Les Archives départementales du Finistère n'en conservent que trois exemplaires pour les bureaux de Landivisiau, Saint-Pol-de-Léon et Saint-Renan. En mauvais état, les deux premières tables sont incommunicables au public.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ les registres des actes judiciaires. ➤ les tables des sépultures ou des décès, et secondairement vers les tables des acquéreurs et nouveaux possesseurs, des vendeurs et anciens possesseurs, des baux à ferme, des donations, des partages, des contrats de mariage et des successions.
<p>...des créances hypothécaires</p> <p>Tenue jusqu'en 1865.</p> <p>Les Archives départementales du Finistère n'en conservent que trois exemplaires pour les bureaux de Saint-Pol-de-Léon et Saint-Renan.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ les registres d'inscription des privilèges et hypothèques.